



Lettre d'information n°2 – juillet 2021

Savoie Nova et la Transition Écologique

Réchauffement climatique, dégradation de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, généralisation de la pollution, ces problématiques font aujourd'hui partie des préoccupations de nos concitoyens. D'inquiétantes études scientifiques alertent l'opinion publique et interrogent les décideurs politiques et économiques, les soumettant à des pressions croissantes.

Toutefois, les phénomènes en cause sont souvent complexes et difficiles à cerner. Il en résulte de l'incompréhension et d'inutiles, voire dangereuses, controverses. Les mécanismes en jeu sont souvent difficiles à appréhender et quelquefois même à accepter. D'où nombre d'approximations, et de discours trompeurs allant jusqu'au déni de la réalité de faits pourtant scientifiquement contrôlés et avérés. Dans ce contexte anxiogène, de nombreuses voix tentent d'apporter des points de vue éclairés et dépassionnés, de partager des informations saines, de proposer des échanges constructifs, le but étant d'informer largement nos concitoyens et de réfléchir avec eux aux solutions que la raison devrait privilégier, sans catastrophisme ni angélisme.

Savoie Nova s'est fixé pour objectif d'être partie prenante de cette option et d'ajouter sa pierre à l'édifice qu'il faut parvenir à construire ensemble.

Aussi, cette deuxième "newsletter" est-elle "généraliste". Elle vous propose des sources de qualité pour, d'une part, décrypter "l'anthropocène", ensemble des phénomènes caractérisant cette période de l'histoire de la planète où l'homme impose sa marque, agissant souvent en apprenti-sorcier et, d'autre part, pour faire le point sur la situation de l'environnement en France.

Dans nos prochaines "newsletters", nous vous proposerons des analyses plus ciblées pour répondre à des attentes plus précises et diversifiées, le cas échéant, en rapport direct avec notre territoire.

Loïc Marcé, les 7 sphères de l'Anthropocène : Comprendre dans quelle situation s'est mise l'humanité

Climat, biodiversité, ressources naturelles, pollutions..., l'impact de l'espèce humaine sur l'écosystème terrestre est devenu tel qu'il en modifie les paramètres fondamentaux. Anthropocène, du grec anthropos, être humain, et kainos, nouveau, désigne ce qui se présente ainsi comme une nouvelle époque géologique.

Si l'impact humain n'est pas nouveau, l'accélération spectaculaire des transformations à partir des années 1950, la « Grande accélération », a conduit à faire débiter l'Anthropocène au milieu du 20e siècle.

Dans une approche systémique, l'impact humain est analysé ici avec les sept sphères de l'Anthropocène que sont l'atmosphère, l'air; la cryosphère, les glaces de la planète; l'hydrosphère, l'eau; la pédosphère, les sols; la lithosphère, la croûte terrestre; la biosphère, le vivant; et l'anthroposphère, les réalisations humaines. Et dans un système Terre qui fonctionne grâce aux interactions entre ces différentes sphères, une forte dégradation dans l'une d'elles entraîne une déstabilisation systémique des cycles naturels. Or les points d'impact sont multiples.

Avec les seuils de rupture et les boucles de rétroaction positives, c'est alors la question des freins qui est posée, alors que l'économie circulaire reste quasi insignifiante.

Les réponses aux questions de "comment nous en sommes arrivés là?" et, surtout, "comment sortir de l'Anthropocène pour éviter un saut dans l'inconnu ?" sont... à suivre.

Nous avons été intéressés par cet effort de vulgarisation de phénomènes complexes, documenté et illustré. Son auteur se présente d'ailleurs non pas comme un spécialiste mais comme un « passeur » de connaissances scientifiques. Démarche efficace.

Résumé des impacts humains : les 7 sphères de l'Anthropocène



À lire sur : https://drive.google.com/file/d/1IHHrp5gnBioPECFCKfRiC1-OAQ_j30x/view.

Nous avons demandé à l'auteur de bien vouloir nous en dire deux mots. Voici sa réponse :

« Le constat de l'Anthropocène est terrifiant, mais il est crucial de regarder la vérité en face... C'est la première étape pour comprendre l'ampleur, l'urgence et la complexité des enjeux à traiter. Mais nous ne devons pas nous arrêter là !

Décrypter le tissage des causes qui nous ont menés là, et surtout mettre en lumière les axes de solutions, tout aussi nombreux et systémiques... C'est l'objet de mes prochains travaux ! » (Loïc Marcé)

L'environnement en France. Focus sur les ressources naturelles

Stimulés par la croissance démographique et l'augmentation de la consommation de matières par habitant, les prélèvements de ressources naturelles pourraient atteindre un niveau exceptionnel en 2050. Au niveau mondial, 84 milliards de tonnes de minéraux non métalliques, minerais métalliques, combustibles fossiles, biomasse ont été extraits en 2015. Cela représente quatorze fois plus qu'en 1900. Si la tendance se poursuivait, cette masse prélevée devrait doubler d'ici 2050. Les prélèvements mondiaux en eau pourraient progresser de 55 % en 2050 par rapport à 2000. La surface de terres arables par habitant serait divisée par deux en 2050 par rapport à 1960. L'abondance moyenne des espèces pourrait encore diminuer de 10 % d'ici 2050 par rapport à 2010 au niveau mondial, avec des prévisions de - 24 % pour l'Europe et de - 9 % pour la France.



À l'échelle de la France, la prise de conscience des enjeux de préservation des ressources naturelles émerge mais ces enjeux vont bien au-delà. À ce jour, aucun accord international dédié à la protection des ressources naturelles n'existe, contrairement au changement climatique ou à la biodiversité. Avant que la situation ne devienne insoutenable, l'enjeu consiste donc à partager le constat de la finitude de l'ensemble des ressources naturelles, afin que la communauté internationale s'allie pour freiner le recours aux matières premières, aux terres et à l'eau.

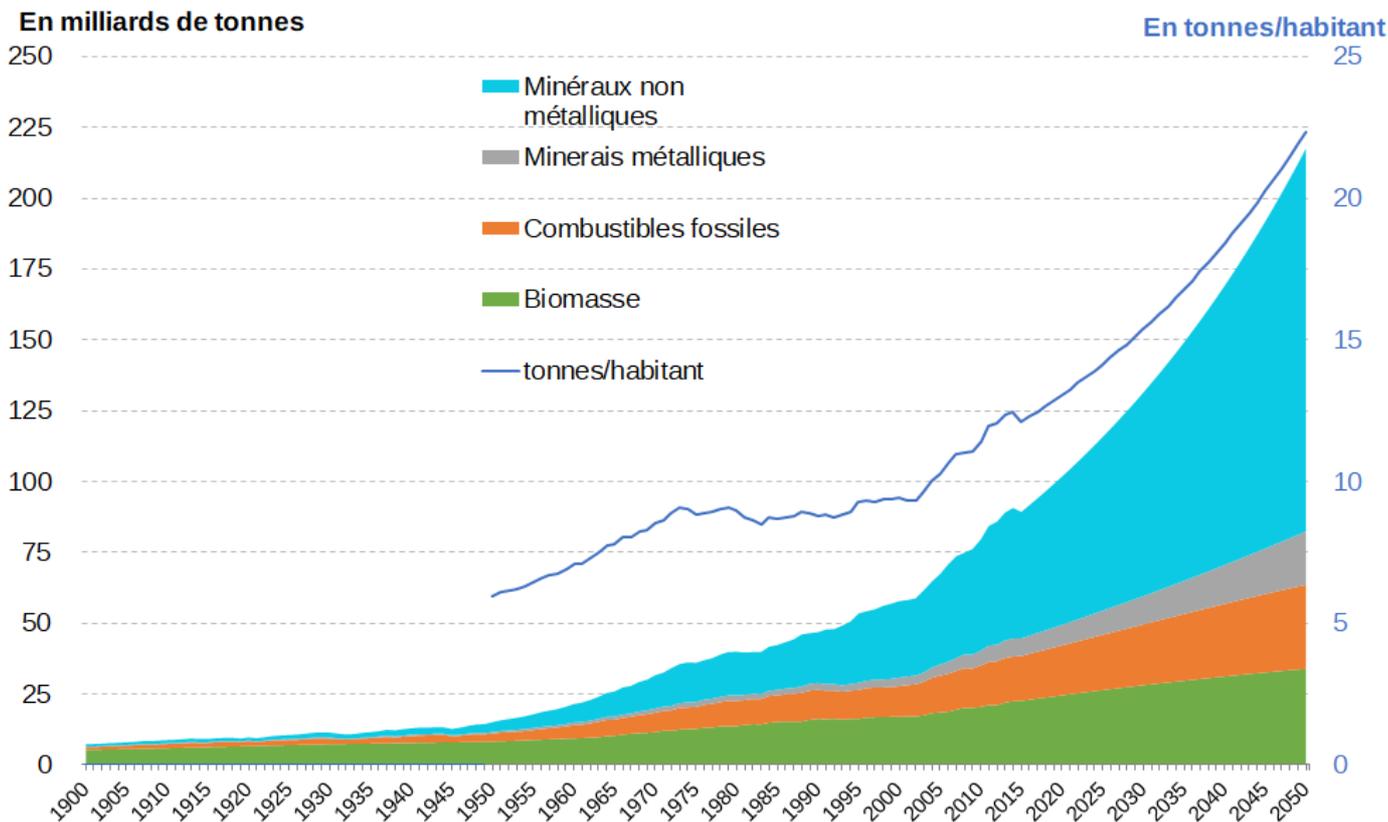
Ce focus sur l'année 2020 aborde les ressources naturelles - eau, biomasse, nature, énergie, minéraux, métaux, terres et sols – selon leur caractère renouvelable ou non. Trois niveaux de lecture complémentaires articulent ce rapport, en reliant les analyses aux échelles mondiale, puis française, jusqu'au quotidien des Français.

La première partie montre dans quelle mesure les ressources naturelles sont fragiles à l'échelle mondiale. Les interrelations entre la disponibilité des ressources naturelles au niveau global et leur prélèvement par la France sont abordées notamment dans la perspective de la finitude de certaines ressources, et plus généralement des limites de la planète.

La seconde dresse un panorama de la consommation de ressources naturelles en France. Elle met en évidence notre dépendance vis-à-vis des importations, dans un modèle d'économie restant majoritairement linéaire, par opposition à une économie circulaire. Les tendances de consommation observées en France peuvent laisser craindre une aggravation de la situation, même si des démarches se mettent en place pour préserver les ressources naturelles.

La troisième aborde les ressources naturelles au regard du quotidien des français. Différentes fonctions de vie - se nourrir, se loger, se déplacer, s'équiper, partir en vacances, se soigner – y sont analysées selon les ressources naturelles mobilisées. La présentation de ces fonctions de vie s'organise autour des enjeux de dépendance vis-à-vis des ressources mondiales et des impacts environnementaux induits.

Évolution de l'extraction mondiale de matières premières entre 1900 et 2015 et projection 2015-2050



Source : Krausmann et al., 2018. Traitements : SDES, 2019

A lire sur : <https://side.developpement-durable.gouv.fr>SYRACUSE>

Résumé en 14 infographies sur le site de Savoie Nova

À nous d'orienter l'avenir de l'Europe

Chambéry est au cœur de l'Europe, nous le savons tous, mais voici que Chambéry est aussi au cœur de « l'Avenir de l'Europe ». C'est en effet aux sons du violon de Renaud Capuçon qu'a été lancée la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, le 9 mai dernier au Parlement de Strasbourg.

L'objectif de cette conférence est aussi simple qu'ambitieux : « proposer tous les changements nécessaires à notre projet politique, sans tabou, pas même la révision des traités », en donnant la parole aux européens.



Comment agit le Parlement Européen ?

Le Parlement Européen, dans la pandémie, se saisit, au-delà des questions d'urgence (vaccins, plan de relance), de tendances d'avenir impliquant la santé, la sécurité et le bien-être au travail, comme illustré par l'évolution du télétravail.

En avril 2020, le Groupe Renew comme d'autres, identifie dix-neuf domaines d'initiatives pour le PE. Parmi eux figure la question du télétravail comme un des aspects de la transition numérique. La Commission Emploi s'en saisit et commande, en octobre 2020, une étude dégageant une vue d'ensemble. Remise en mai 2021, l'étude fait le point de la protection offerte par les législations UE et nationales, relève les pratiques étatiques et d'entreprises, analyse les enjeux à saisir.

Dès 2002, ces enjeux ont été abordés, essentiellement sous l'aspect de la protection des données privées ainsi que du "droit à se déconnecter": Accord- cadre 2002, GDPR 2018, un accord chez VW , 2012.

Depuis quelques années et massivement en 2020, bien d'autres enjeux surgissent. Les Etats à culture centralisée répondent par des lois-cadres, les autres soutiennent les initiatives d'entreprises ou des accords de partenaires sociaux par des recommandations et facilitations. Des secteurs publics décident de donner l'exemple: Ville de Milan avec "smart working" prenant en compte les questions d'espace de travail, de e-apprentissage, de garde d'enfants, de modes managériaux. La Finlande lance un projet-pilote "WORK2.0" La Roumanie octroie à l'administration et aux syndicats le droit d'intrusion au domicile pour vérifier que le poste de travail répond aux standards de protection de santé. L'Irlande se réfère jusqu'aux Droits Fondamentaux auxquels elle adhère par la Convention Européenne CEDH. L'Espagne légifère sur la protection des femmes contre le harcèlement en ligne. L'Oréal, protège ses collaboratrices contre la violence domestique dans le cadre du télétravail.

A la Commission Emploi du PE de proposer à la Commission UE d'harmoniser les pratiques au meilleur niveau, de veiller à leur mise en œuvre effective en suivant de près les TPE/PME, les régions rurales, les auto-entrepreneurs, les PMR pour qui le télétravail peut présenter des chances d'insertion professionnelle. Aux citoyens de mobiliser leurs députés européens !

